

Département de la
CORREZE

Commune de
SEILHAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 12

Votants : 15

Délibération N° 001BIS-2026

**VOTE DES COMPTES
DE GESTION**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211925508-20260226-D001-BIS-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/03/2026

L'an deux mil vingt-six le douze du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de M. LEYRIS Jean-Michel, 1^{er} adjoint.

Date de convocation du Conseil : le 26 février 2026

Présents :

MMES CROUZETTE, NOEL, BOUDRIE, CLEDIERE, CERTAIN
MM. LEYRIS, CHAMBRAS, MAZEAUD, RHODES, SAGE, MANCI,
ORLIANGES

Absents excusés :

Mme VILLATOUX (procuration à M. LEYRIS)
Mme VERDEYME (procuration à M. SAGE)
Mme MARLINGE (procuration à Mme BOUDRIE)
M. VILLETTE (procuration à M. MANCI)
M. FOURCHES
Mme POUGET

Absent non excusé :

Mme MOUSNIER

Secrétaire de Séance : M. Jean-Luc CHAMBRAS

Madame le maire rappelle que les comptes de gestion constituent la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Ils constituent l'enregistrement en partie double des opérations ordonnancées par Mme le maire ainsi que l'établissement du bilan présentant le patrimoine.

Après s'être assuré que sont repris dans les écritures le montant des soldes de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les paiements ordonnancés,

Après s'être assuré que toutes les opérations d'ordre qui ont été prescrites ont été passées dans les écritures,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs du maire et des comptes de gestion du trésorier du SGC de Tulle pour les budgets Principal, lotissement les Grillons et ALSH,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :
- Adopte les comptes de gestion 2025 des budgets Principal, Lotissement les Grillons, ALSH.

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Simone CROUZETTE**